



**FEANTSA**

**Observatoire européen sur le  
sans-abrisme  
Rapport thématique 2006**

**Luxembourg**

**Sans-abri et utilisation  
de l'espace public : un inventaire**

Par Roland Maas

# **Rapport thématique pour la FEANTSA**

## **Sans-abri et utilisation de l'espace public : un inventaire**

Juillet 2006

Roland Maas  
CEPS/INSTEAD  
B.P. 48  
L-4501 Differdange

**Sommaire**

1. Introduction	4
2. Méthodologie	4
2.1. Des entretiens semi-directifs	5
2.2. L'exploitation d'une série d'entretiens existants	5
2.3. Une visite de terrain avec la Police	5
3. Contexte urbain	5
3.1. Au niveau de la population	5
3.2. Au niveau des prix des loyers et des ventes de l'immobilier	6
3.3. Au niveau des promoteurs	7
4. Utilisation de l'espace public	9
4.1. La nuit	9
4.2. Lieux de rencontres	11
4.3. Faire la manche	12
4.4. Se restaurer	12
5. Perception de l'espace public	13
6. Contrôle et conflits dans l'espace public	14
7. Conclusions	17
8. Profils des répondants.	18
9. Bibliographie	19

# 1. Introduction

La restructuration socio-économique de la société luxembourgeoise et le passage vers une société de services ont conduit à une recomposition de la population des sans-abri et à une plus grande visibilité de cette population dans l'espace public. L'augmentation de la visibilité dans l'espace public avait fait l'objet de plusieurs reportages dans les médias luxembourgeois (Henk et al, 2004).

Au départ de ce processus, et d'une adaptation de la prise en charge des personnes sans abri, se trouvent la fermeture des squats à Luxembourg-ville pendant l'hiver 2002-2003 (suite à une action concertée de tous les acteurs concernés : Police, Ministère, Ville de Luxembourg, Associations) qui a forcé beaucoup de squatteurs de se retrouver dans des conteneurs mis à disposition par les autorités et transformés par la suite en un nouveau foyer de nuit pour toxicomanes. Finalement un processus de décentralisation des services pour les personnes sans abri vers d'autres communes du Grand-Duché de Luxembourg a été mis en route.

Puisque les services pour les personnes sans abri se trouvent presque exclusivement à Luxembourg-ville près de la Gare et du quartier de Bonnevoie (Foyers de nuit et foyers de jours etc), la plupart des personnes, du moins celles qui utilisent ces services, se retrouvent dans l'espace urbain de Luxembourg-ville.

C'est dans ce contexte que nous avons défini l'objectif de l'étude : réaliser un inventaire de l'utilisation de l'espace public des personnes sans-abri.

Nous partons de l'hypothèse, selon les arguments avancés par Neil Smith (1996, 2002), que les villes et les centres urbains sont entrés dans des processus de régénération et de gentrification conduisant à un changement des politiques communales vis-à-vis des personnes sans abri rendant leur accès à l'espace public plus difficile. Smith (1996) désigne avec le concept de la « Revanchist City » la réaction « punitive » et sécuritaire des classes aisées et des élites, installées dans les anciens quartiers populaires gentrifiés, vis-à-vis des pauvres, des sans abri et des groupes marginaux désignés comme dangereux et paresseux.

Cette « revanche de la Cité » serait d'autant plus sévère, au niveau de la répression et du repli sécuritaire vis-à-vis des pauvres et des groupes marginalisés, que la globalisation de l'économie et ses répercussions au niveau local menace le style et les conditions de vie des milieux aisés.

Nous allons par la suite présenter la méthodologie de l'étude avant de procéder à une présentation du contexte urbain, les résultats de l'analyse et la conclusion.

## 2. Méthodologie

Nous avons utilisé plusieurs sources pour cerner et analyser l'utilisation de l'espace public par les personnes sans-abri :

## **2.1. Des entretiens semi-directifs**

Nous avons réalisé quatre entretiens avec des personnes sans abri qui ont été contactés par l'intermédiaire d'un bénévole travaillant dans un foyer de jour à Luxembourg-ville.

Il s'agit d'entretiens semi-directifs réalisés dans un foyer de jour à l'aide d'un guide d'entretien afin d'orienter le discours des interviewés autour des axes de recherche. Les personnes qui ont participé à l'enquête ont été informées sur le contexte et le but de l'étude, ainsi que sur le respect de l'anonymat et la confidentialité des données qui sont garantis par le secret statistique auquel le CEPS/INSTEAD est soumis.

Leur accord a été demandé pour enregistrer l'entretien.

Les entretiens ont été retranscrits et analysés à travers une grille d'analyse thématique qui reprend les thèmes de la problématique.

## **2.2. L'exploitation d'une série d'entretiens existants**

En 2005, une série d'entretiens ouverts avec des personnes sans abri ont été réalisés pour préparer une enquête quantitative auprès de la population des sans abri et des personnes de mal logées. Une relecture de ces entretiens a permis de repérer quelques éléments de réponses relatifs à la problématique de la présente étude.

## **2.3 Une visite de terrain avec la Police**

Nous avons réalisé une visite de terrain avec la Police de la Gare de Luxembourg après la fermeture des portes du dernier foyer de nuit à Luxembourg-ville vers minuit. Elle a permis d'une part, d'avoir un échange avec les agents de Police qui s'occupent du quartier de la Gare avec tous les problèmes de sans-abrisme, de prostitution et de toxicomanie rencontrés et d'autre part de prendre connaissance des lieux fréquentés par des personnes sans abri et connus par la Police.

## **3. Contexte urbain**

Avant de procéder à une présentation de l'utilisation de l'espace urbain de Luxembourg-ville par les sans-abri, quelques remarques concernant le contexte urbain de la Ville de Luxembourg sont nécessaires, sans prétendre à l'exhaustivité des éléments relevés. Il s'agit plutôt de la présentation de données et d'extraits d'articles concernant la situation du marché immobilier et de la population de la ville.

### **3.1 Au niveau de la population**

En 2005, la population de Luxembourg-ville s'élevait à 76400 habitants (78.900 en 1981) selon le STATEC (2005). Entre 1985 et 2001, la Ville de Luxembourg connaît de forts mouvements migratoires avec 137 626 personnes entrées et 135 668 personnes sortantes, ce qui fait en tout 272 294 mouvements (Gerber et Pruvot,

2005). Selon les auteurs, ces mouvements ont entraîné un changement du poids démographique en fonction des 24 quartiers de la Ville de Luxembourg. Certains quartiers, plus périurbain, ont connu une augmentation de la population tandis que certains quartiers centraux, comme par exemple celui de la Gare et celui de la Ville-Haute connaissent une diminution de leur population. A titre d'exemple, le quartier du Kirchberg, situé dans le nord de la ville, est passé de 1879 habitants en 1981 à 3339 en 2001 tandis que pour le quartier de la Ville Haute (centre-ville) le nombre des habitants a chuté de 3996 à 2541 habitants.

Ces mouvements s'inscrivent dans les changements structurels que le Grand-Duché de Luxembourg a connu après le déclin de l'industrie sidérurgique et l'implantation d'une place financière avec 162 établissements financiers en 2004. (STATEC, 2005) A cela s'ajoutent des institutions internationales avec 7900 agents et fonctionnaires employés en 2004 au Grand-Duché de Luxembourg (avec des salaires élevés habitant à Luxembourg-ville ou dans les communes avoisinantes (STATEC, 2005, p.10).

La tertiairisation de l'économie ainsi que l'augmentation du nombre des banques et des institutions européennes à Luxembourg-ville a conduit à une recomposition de la population. Selon Philippe Gerber et al (2005) « *La ville basse concentre toujours davantage de populations ouvrières que les plateaux. Les catégories aisées, devenues plus nombreuses, se situent essentiellement sur les plateaux : mais elles ont aussi tendance à occuper progressivement d'autres quartiers. Cette infiltration des classes aisées dans la plupart des quartiers de la ville, appelée encore parfois **gentrification**<sup>1</sup>, ne doit pas masquer la ségrégation prégnante qui y règne* ».

Les auteurs soulignent aussi un nombre supérieur de ménages privés à une personne et de nationalité portugaise à Luxembourg-Ville.

Le tableau suivant cité dans Gerber et al (2005) compare quelques variables entre Luxembourg-Ville et le l'ensemble du pays :

**Tableau 1: Comparatif entre Luxembourg-ville et le Grand-Duché pour quelques variables**

	1970		2001	
	Lux-ville	Grand-Duché	Lux-ville	Grand-Duché
% ouvriers	32,5	44,4	22,6	27,7
% cadres et employeurs*	15,3	10,2	30,3	19,5
% Portugais	2,3	1,7	16,4	13,3
% Luxembourgeois	74,6	81,6	46,3	63,1
% Ménages privés de 1 personne	22,8	15,7	42,8	29,3

Source : STATEC, Recensement Population (RP) 1970 et 2001, nomenclature CITP aux deux dates

### 3.2. Au niveau des prix des loyers et des ventes de l'immobilier

Le niveau de vie élevé au Grand-Duché de Luxembourg dans un contexte économique prospérant qui est basé entre autres sur la place financière, a conduit à une explosion des prix du logement. C'est ainsi que, par exemple, l'agence immobilière ERA a indiqué que Luxembourg-Ville était la capitale la plus chère en

<sup>1</sup> Gerber et al renvoient ici aussi à Gerber. P, (2000), *Gentrification et confort postmoderne*, Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur, Faculté de Géographie, Strasbourg, et Gengler C., (1994) *Un espace social en mutation*, in Trausch G. (dir), *La Ville de Luxembourg*, Bruxelles : Fonds Mercator Paribas

2004 en Europe avec un prix de 470000 Euros par logement en se basant sur une enquête auprès de ses agences au niveau européen (ERA, 2005).

De façon plus précise, l'Observatoire de l'Habitat du Département de logement du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, a publié les prix des locations et des ventes des logements au Luxembourg en se basant sur les offres immobilières de la presse quotidienne.

L'Observatoire de l'Habitat a calculé les prix moyens suivants pour la location et la vente des logements à Luxembourg-ville (sur base des prix annoncés dans la presse quotidienne) et que nous recopions à titre indicatif :

**Tableau 2 : Prix moyens annoncés des locations et ventes des logements / Commune de Luxembourg-ville en Euros\***

	<b>Appartements/Studio</b>	<b>Maisons</b>
<b>Location en Euros</b>	1.095	2.602
<b>Vente en Euros</b>	336.503	587.273

Source : Observatoire de l'Habitat 2004-2005

\* Pour la méthodologie et plus d'informations voir <http://www.logement.lu/habitat.html>

**Tableau 3 : Prix moyens annoncés des locations et ventes des logements / Grand-Duché de Luxembourg en Euros**

	<b>Appartements/Studio</b>	<b>Maisons</b>
<b>Location en Euros</b>	997	2.082
<b>Vente en Euros</b>	330.440	501.220

Source : Observatoire de l'Habitat 2004-2005

Il ressort que les prix de l'immobilier (ou le prix de l'espace privé) sont très élevés à Luxembourg-ville et qu'il devient presque impossible, pour des personnes avec un revenu modeste d'acquérir ou de louer des logements adéquats à Luxembourg-ville, mais aussi dans les autres régions du pays, sachant que le salaire social minimum est de 1503 Euros/mois et que le Revenu Minimum Garanti pour une personne est de 1070 Euros/mois (Ministère de la sécurité sociale, paramètres sociaux valables à partir du 1er janvier 2005), et par conséquent la Ville de Luxembourg attire les ménages pouvant répondre aux exigences du marché de l'immobilier.

A côté du besoin en logements, le secteur des finances et le secteur des services en général ont un grand besoin en matière de surface de bureaux, ce qui invite justement les promoteurs et les investisseurs à s'engager.

### **3.3. Au niveau des promoteurs**

Nous avons vu que certains quartiers de la Ville de Luxembourg sont soumis à un processus de gentrification qui, à partir des quartiers « aisés » des plateaux, a une tendance à s'approcher des autres quartiers plus populaires de Luxembourg-ville.

Il est évident que l'apparition des nouvelles classes aisées à Luxembourg-ville est liée d'une part à l'implantation du secteur financier, des institutions internationales et, d'autre part à la tertiarisation de l'économie luxembourgeoise.

Selon Smith (1996, p.88), la gentrification fait partie d'un processus de redéveloppement général dédié à une revitalisation de la marge de profit<sup>2</sup>. Par ailleurs, Smith (2002, p.441) décrit cinq caractéristiques qui marquent la généralisation de la gentrification, dont le rôle changeant de l'Etat et la pénétration de la finance globale.

Il n'y a aucun doute que le secteur bancaire représente à lui seul, une présence d'acteurs avec du capital étranger au Luxembourg et que le secteur de l'immobilier à Luxembourg-ville attire beaucoup de promoteurs à la recherche d'une marge de profit maximale.

L'extrait de l'article suivant (Gaudron, 2003) illustre bien la présence de promoteurs étrangers à la recherche d'une valeur ajoutée :

*« Le joyeux petit monde de l'immobilier s'articule autour de trois piliers majeurs: promoteurs, investisseurs et agents. Les premiers nommés ne manquent pas, et proviennent de toutes origines. On estime à quelque 50% la proportion des promoteurs étrangers, principalement des belges (X, Y,...). Les Luxembourgeois (parmi lesquels on peut citer (X, Y,...) ne représentent qu'à peine un tiers du marché, les 20% restant étant constitué d'alliances entre plusieurs promoteurs de différents pays. "Etre promoteur, c'est vouloir apporter une réelle valeur ajoutée sur un projet. Il faut créer quelque chose, avoir une vision pour le futur et susciter un enthousiasme collectif pour faire de nouveaux immeubles, de nouveaux sites, avec une marque urbanistique particulière", explique X., Administrateur-délégué de la société belge X. (Y.), qui est à l'origine du projet Plaza Grande-Duchesse, en cours de construction. »*

A titre d'exemple, la vallée de la Pétrusse au cœur de Luxembourg-ville est souvent citée par les personnes sans abri comme un espace où l'on peut se retirer mais elle connaît aussi d'autres admirateurs comme l'indique Vandermeir (2005) :

*« La force du projet Espace Pétrusse est qu'il inverse la vapeur. En plein cœur de la ville, nous implantons un complexe résidentiel de luxe et nous suscitons une urbanisation nouvelle de très grand format», expliquent X., du Bureau d'architectes Y., administrateur délégué de la Compagnie immobilière de Z.*

*Là, il y a une vue tout à fait unique et exceptionnelle sur la vallée de la Pétrusse. C'était le lieu idéal où planter les fonctions mixtes logement, immobilier, bureaux. Il n'y a pas de commerces, car nous voulions valoriser ce contexte, tandis que la Ville désirait quelque chose d'animée à la pointe. D'où l'idée d'y mettre des hôtels». C'est le groupe X, par sa proposition d'implanter un cinq étoiles (Z.) et un quatre étoiles (Y.) - pour un total de 280 chambres - avec une exploitation rentabilisée par des services communs, qui s'est vu confier ce dernier volet »*

Ceci dit, nous avons établi, dans la partie suivante, un inventaire des lieux utilisés par des personnes sans-abri et de leur perception de l'espace urbain.

---

<sup>2</sup> Traduit par nous même

## 4. Utilisation de l'espace publique

Nous avons constaté, au moins pour les personnes interrogées et pendant d'autres enquêtes que les centres de jour sont les lieux préférés pour se nourrir, trouver de l'aide, du conseil, prendre une douche.

### 4.1 La nuit

Pourquoi passe-t-on la nuit dans la rue quand il existe des foyers de nuit ?

Plusieurs explications sont possibles : il n'y a plus de lits disponibles, les conditions d'accès dans les foyers sont trop contraignantes, une mauvaise ambiance, des conflits avec d'autres personnes sans abri ou avec des membres du personnel, le partage d'une chambre avec d'autres personnes, être exclu d'un foyer ou, par solidarité, accompagner un copain exclu ou tout simplement un désir de rester indépendant. Souvent, les conditions climatiques jouent aussi un rôle important, ainsi il est évidemment plus facile de décider de dormir pendant l'été dans un squat ou dans la rue que pendant l'hiver.

Quels sont alors les lieux que les personnes sans-abri recherchent pour se reposer ou même dormir ?

- D'abord, toutes les personnes interviewées **ne dorment pas** si elles n'ont pas eu la chance d'avoir un lit dans un des foyers de nuit elles préfèrent de marcher : « *Les quelques nuits où je n'avais pas de lits, j'ai marché lentement ici et là, la nuit je faisais des promenades<sup>3</sup>, et pendant la journée j'ai pris le train et j'ai fait des aller et retour et j'ai dormi dans le train (...) je me suis aussi abrité dans des entrées quand il faisait un temps moche et où il faisait un peu plus chaud* ».

- Une femme sans abri cherche la **présence d'autres personnes**, qu'elle préfère de ne pas dormir quand elle n'a pas de lieu sûr à sa disposition pour dormir : « *Mais au moment où je n'ai pas dormi, quand j'étais vraiment dans la rue sans toit alors je n'ai pas dormi (...) je suis allée là où il y avait des personnes* ».

- Un autre lieu bien connu : **les wagons des chemins de fer** qui se trouvent à proximité d'un foyer de jour et de nuit. Il s'agit de wagons qui sont préparés pour être utilisés le lendemain. Plusieurs personnes sans-abri en ont parlé. Lors de la visite de terrain nous les avons visité avec la Police. Ces wagons, n'étaient pas fermés, l'intérieur était propre et il faisait chaud. Il s'agit, selon la Police d'une pratique régulière des personnes sans-abri.

- **Les squats**, restent, malgré la fermeture d'un grand nombre d'entre eux, des lieux privilégiés pour dormir. « *Il y en avait un dans le temps dans la rue de Strasbourg, on*

---

<sup>3</sup> Patrick Declerck (2001) note au sujet du sommeil et de la marche à pied : « *Le sommeil, vieil ami du malheur. Compagnon silencieux des infortunes amères et tendres. C'est l'un des trois abris où viennent mouiller les solitaires. Les deux autres sont l'onanisme et la marche à pied. Ces trois là sont frères et compagnons. Ils ne connaissent pas de limites, au-delà de celles du désir lui-même. Toujours possibles. Libertés, ils ne sont que de nous. Ultimes possessions. Autarciques par essence, ils sont le dernier monde de ceux qui n'en ont plus d'autres* ».

*l'a maintenant complètement fermé,...je ne me souviens plus du numéro de la maison, on l'a complètement barricadée. Mais il y avait encore le « trou de sable » dans la rue Joseph Jung, je sais qu'ils sont allés là-bas ».*

- **La vallée de la Pétrusse** qui divise la Ville de Luxembourg en Ville-haute (avec la Place d'Armes et la zone piétonne) et en Ville-basse (où se trouvent le quartier de la Gare et de Bonnevoie). Elle offre des places sous des ponts et des places derrière des broussailles, ainsi que des bancs dans un espace vert où l'on peut se reposer.

- Dans les **parkings**, qui ne sont pas des lieux sûrs parce qu'à tout moment quelqu'un peut arriver.

- Sur des **chantiers des nouvelles constructions** : la Police a aussi confirmé cette pratique. Un des interviewés nous a raconté son expérience : *« Oui, une fois avec ma copine. Elle était exclue pendant deux semaines (du foyer de nuit) et nous avons dormi près de la piscine, près de la nouvelle piscine (...) ce n'est plus un chantier on est allé que les soirs, avec des cartons et des couvertures, on a dormi et le matin on est reparti ».*

- Sous **les ponts**, et pas seulement à Luxembourg-ville. Effectivement une personne a raconté qu'elle quitte souvent la Ville de Luxembourg avec le train pour se rendre soit dans des anciennes friches industrielles à Esch-sur-Alzette, dans le sud du Luxembourg à environ 25 km, respectivement sous des petits ponts près d'un supermarché, soit elle se rend carrément au nord du pays (avec le train) pour dormir dans une vieille grange près de Clervaux.

- Dans **le parc** à Luxembourg-ville, mais cela dépend du sexe de la personne. Dormir en tant que femme dans un parc pendant la nuit est évidemment beaucoup plus dangereux que pour un homme. Une personne immigrée, se trouvant dans une situation illégale au Luxembourg, a dit qu'elle a dormi sur un arbre dans le parc.

- Deux pratiques ont été racontées par la Police et confirmées par une personne sans-abri :

Premièrement, sonner dans des immeubles à appartements jusqu'à ce que quelqu'un ouvre la porte et ensuite aller dormir dans **les caves**. Les personnes courent évidemment le risque qu'un habitant de l'immeuble vienne et appelle la Police, ce qui a déjà été le cas, selon la Police. Deuxièmement, certaines **galeries commerciales** dans des centres commerciaux sont utilisées pour consommer des drogues, de l'alcool ou pour passer tout simplement la nuit.

- **L'intérieur de la Gare de Luxembourg** a elle-même changé de valeur d'usage pour les sans abri. Il est interdit, à l'intérieur de la Gare de Luxembourg, de séjourner ou d'y passer la nuit. A l'intérieur de la Gare les bancs ont été enlevés, il ne reste qu'une salle d'attente : *« Oui, tu peux encore entrer, mais tu n'a pas le droit de t'arrêter, si tu attends un train tu peux rester, mais si tu es là, sans rien faire, alors ils viennent (...) J'étais..., on nous a aussi déjà contrôlé..., ok, je suis peut-être habillé d'une meilleure façon, mais l'autre, on l'a contrôlé ....on prend les papiers,...et puis on doit les accompagner au bureau... ».* (Il s'agit d'un service de sécurité privé).

Mais, la Gare reste un lieu privilégié, au moins pour ce jeune sans abri qui dit de ne plus prendre des drogues dures et de ne consommer que de l'alcool : *« Non, non la*

*Gare est toujours la bonne place, la gare et la rue qui monte directement (l'Avenue de la Gare qui monte vers la Ville-Haute) sont toujours les endroits les plus importants ».*

Comment les personnes sans abri apprennent à connaître ces lieux ? Une personne interviewée nous a raconté : « *mais parce que je suis entré en contact avec ceux-là, alors j'ai pris connaissance des foyers et des lieux où on peut dormir* ». Cela laisse supposer une sorte d'initiation et d'une « *carrière* »<sup>4</sup> que les « *nouveaux arrivés* » poursuivent.

De l'autre côté, et sans prétendre à l'exhaustivité des témoignages présentés, il faudra prendre en compte les différences dans les habitudes et pratiques d'utilisation de l'espace d'une personne qui est seule et qui est isolée, comme par exemple les personnes sans papiers et en situation illégale, et de celles qui vivent en groupe, ce qui est plutôt le cas des jeunes sans abri.

## **4.2 Lieux de rencontres**

Les lieux de rencontres qui ont été cités à Luxembourg-ville sont :

- la Place de Bonnevoie à proximité du foyer de nuit « Ulysse » ;
- l'Entrée de la Gare de Luxembourg ;
- la Place d'Armes. (centre-ville) ;
- le Parc à Luxembourg-ville (centre-ville) ;
- la Vallée de la Pétrusse ;
- l'Avenue de la Gare (reliant Gare et centre ville).

Il ressort des entretiens que les trois foyers de jour situés à Luxembourg-ville restent les lieux privilégiés de rencontres et de ressourcement.

Les galeries de certains centres commerciaux, surtout dans le quartier de la Gare) ont été citées à plusieurs reprises.

Une personne (en situation illégale) a raconté qu'elle n'avait pas d'ami et donc pas de lieu précis pour rencontrer quelqu'un. Les autres personnes n'ont pas non plus répondu de façon claire et précise à cette question.

Par exemple, à ma question où il rencontre ses amis ou d'autres personnes ou s'ils fixent des rendez-vous, ce jeune me répond : « *Vous vous trompez avec vos représentations..., par exemple, un jour on fait comme ça : si on va, si on va à Esch, peut être parce que là il y a peut être,...des filles..., ou d'autres copains ..., on consomme aussi d'autres choses... et puis tout le chemin de retour....* » Question : « *Donc vous restez là bas ?* » Réponse : « *Voilà, il n'y pas de différence si on dort ici dans la rue (à Luxembourg-ville) ou là bas (dans les friches industrielles)* ».

---

<sup>4</sup> Lire à ce sujet Becker Howard, *Outsiders*, métallé, Paris, 1985

### 4.3 Faire la manche

Toutes les personnes ne font pas la manche et nous nous contentons des observations faites par quelques personnes sans abri.

Une des pratiques est de demander tout simplement de l'argent aux passants, et ceci principalement dans l'Avenue de la Gare qui relie la Gare et la Ville-Haute où se situe la zone piétonne (une fille a dit qu'elle préfère le soir pour faire la manche).

L'observation suivante, racontée lors d'un entretien, doit être interprétée avec prudence : *« je connais des personnes qui commencent à 8h le matin dans la rue du X., je ne rigole pas, qui ont 400 Euros le soir. 400 Euros pour s'acheter 10 grammes de brun, qu'ils consomment alors en deux jours, et oui, ils recommencent (...) ils racontent des histoires et ils demandent 50 cents. »*

Un des « problèmes » du « sans-abrisme » à Luxembourg-ville est la présence de personnes toxicomanes, d'où la présence d'un foyer de nuit pour personnes non-toxicomanes, conventionné avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et d'un foyer de nuit pour toxicomanes conventionné avec le Ministère de la Santé. Les deux sont installés dans le même quartier à environ 700 mètres de distance. D'où un grand mélange des populations et des problèmes dans les deux quartiers de la Gare et de Bonnevoie, tout en sachant que les problématiques de chaque sous-groupe sont souvent liées.

D'autres lieux cités pour faire la manche sont devant la Cathédrale, qui se trouve en Ville-Haute, devant les supermarchés et dans l'Avenue de la Gare reliant Gare et centre-ville. *« Je sais que la meilleure rue et celle du X, là est assis « Winnetou » avec son Gobelet, direct vis-à-vis, le vieux avec ses lèvres ».*

Une autre pratique est celle de se présenter aux tables des cafés sur la Place d'Armes au centre de la Ville-Haute à côté de la zone piétonne et centre touristique de la Ville de Luxembourg.

### 4.4 Se restaurer

Comme déjà indiqué, **les centres de jour** (proche de la Gare) restent les lieux privilégiés pour se ressourcer, du moins pour les personnes interviewées.

Nous avons demandé aux personnes ce qu'elles font ou ont fait dans les cas où, pour l'une ou l'autre raison, elles ne pouvaient pas recourir aux services disponibles pour les personnes sans abri.

D'un côté, il existe certains **cafés** qui donnent aux sans-abri ce qui n'est pas consommé pendant la journée : *« Il y a des cafés qui posent quelque chose sur les fenêtres, donc ce qui reste à la fin de la journée, ils le posent sur la fenêtre ».*

D'autres **artisans et commerçants** font la même la chose :

- Un **boulangier** vis-à-vis de la Gare : *« le matin quand il arrive, il a toujours des croissants de la veille et il les donne ».*

- Le **buffet de la Gare** : « *quand ils avaient des sandwiches en trop le soir, c'était en février, ils les ont emballés dans des cartons et mis devant la porte* ».

- Une **boucherie** : « *Dans la boucherie X., ils donnent aussi des choses, ils m'ont donné déjà parfois une saucisse ou de la charcuterie* ».

- Le **curé de Bonnevoie** donne, selon certaines personnes sans abri, 1 Euro à chaque personne sans abri qui sonne à sa porte.

Mais, des **réactions hostiles** existent aussi : « *Quelqu'un est allé demander dans un restaurant relativement connu à la Place d'Armes, et j'ai vu que l'on voulait lui donner des coups de pieds* ».

- **Les poubelles** : « *il y en a quelques uns qui regardent dans les poubelles* ».

- Ou demander au personnel d'un **restaurant « Fast-Food »** : « *J'étais une fois chez X. à la fin de la journée. (...) si je pouvais avoir une pièce. Alors ils m'ont dit, qu'il y a un an, quelqu'un est allé fouiller dans leur poubelle derrière (le restaurant) et que cette personne a cherché de les poursuivre en justice ou une bêtise similaire. Ce n'était que pour rien me donner* ».

## 5. Perception de l'espace publique

Les personnes interviewées ont dit qu'il n'est pas possible de se créer un endroit ou une sphère privée quelque part dans l'espace public. Cette thématique était assez difficile à aborder.

Nous soulignons néanmoins que le nombre d'entretiens réalisés ne nous ont pas permis d'approfondir cette thématique.

Les entretiens ont néanmoins permis de repérer deux axes principaux (et liés entre eux) autours desquels les personnes interviewées structurent leur perception de l'espace public :

1. Selon la sécurité des lieux
2. Selon la présence d'autres personnes

- **Le parc** est un lieu de rencontres ambigu pour les sans-abri. D'un côté il permet, pendant la journée, de se reposer. Mais il est aussi **l'enjeu de différents groupes marginaux** comme les toxicomanes, les personnes sans abri et les homosexuels. C'est pourquoi le parc est un lieu où il faut être sur ses gardes « *Dans le parc, sur le côté bas il y a principalement des drogués cela me dit rien* ». Selon cette personne, il y a des drogues cachées et si l'on se trouve aux mauvais endroits au mauvais moment cela peut poser des problèmes, ou encore les seringues qui traînent partout et qui seraient dangereuses quand on veut se reposer sur le gazon.

- **Les squats** qui sont perçus (par un interviewé) comme des endroits où la Police ne vient pas. (Mais la plupart des squats ont été fermés pour des raisons de sécurité en 2003).

- **La vallée de la Pétrusse**, un lieu où on peut se reposer (et dormir) : « *Oui il existe de tels endroits, la vallée de la Pétrusse par exemple, là tu peux rester* ».

- **L'entrée de la Gare**, qui est généralement perçue, du moins par les personnes interviewées, comme un endroit où l'on est incité à la toxicomanie puisque c'est un endroit où les « *dealers* » vendent leurs drogues.

« *Mais le problème est que, si nous nous rencontrons (à la Gare) alors on consomme. Moi, je préférerais...., je ne sais pas, à Clervaux ou à Wiltz, éloigné de ces personnes, je ne veux plus avoir de contacts avec ces gens là* ».

- La présence de la **famille** peut être un argument pour éviter des endroits. Ainsi un jeune, d'origine d'Esch-sur-Alzette, ne veut pas utiliser les services pour sans abri à Esch pour ne pas courir le risque de rencontrer un membre de sa famille. La deuxième ville du Luxembourg n'a que +/- 27.000 habitants.

- Il existe aussi des **lieux secrets**, des lieux où la consommation de drogues est plus au moins sûre et où l'on peut dormir, sans sécurité parfaite. C'est ainsi qu'un groupe de jeunes se déplace régulièrement dans une ancienne friche industrielle : « *A certains endroits on peut dormir relativement bien parce qu'on consomme aussi d'autres « choses », mais il y a toujours l'arrière pensée que si quelqu'un vient on ne pourra peut-être pas rester. Ce sont les angoisses des personnes, c'est toujours mitigé* ».

C'est un bon exemple des difficultés de se créer un espace « privé », même s'il est caché, rien ne garantit que quelqu'un « *n'entre pas* » dans cet espace.

- La recherche **d'un sentiment d'appartenance** : Une jeune fille cherche la présence de personnes « *là où il y des amis, ou des alcooliques parce que l'on peut parler avec eux* ».

- Les **monuments nationaux** : la Police ou les services de sécurité privé interviennent si une personne sans abri (et reconnaissable comme telle) s'assoie trop longtemps au pied des monuments nationaux. En ce qui concerne le monument de la Grand-Duchesse Charlotte, qui se trouve au centre ville : « *Ils ne peuvent pas...si tu es là comme ça, non, mais si effectivement tu t'installais pendant deux ou trois heures, de l'autre côté il y a les ministères et ils viennent...il y a alors aussi la Police et aussi du groupe X. (sécurité privé) ...et pour le « Gëlle Fra » (la femme en or, centre-ville) c'est plutôt celui du kiosque, celui qui a le kiosque* ».

## 6. Contrôle et conflits dans l'espace publique

En principe chaque citoyen a le droit « *d'aller et de venir* », droit qui est garanti par la Constitution luxembourgeoise (article 12 : « *La liberté individuelle est garantie* »).

Lors de la visite de terrain, la Police nous a indiqué qu'en général elle n'intervient vis-à-vis d'une personne sans-abri qu'en cas d'appel.

Puisque les sans-abri se retrouvent de façon permanente sous contrôle direct ou indirect des autres personnes présentes dans l'espace public, il est évident qu'ils

entrent en conflit avec ces personnes ou des groupes qui utilisent le même espace public.

Rappelons néanmoins que le nombre des entretiens effectué ne permet pas d'avoir une vue plus générale sur toutes sortes de conflits.

Les situations suivantes ont été relatées par les sans abri :

#### **- Avec la Police :**

- « *Oui la Police passe de temps en temps, et parfois elle intervient et parfois non, cela dépend des agents* ».
- « *La police ne regarde pas, si tu ne fait rien et tu restes calme elle te laisse en paix (...) sauf pour les monuments nationaux* ».

La Police semble être relativement tolérante vis-à-vis des personnes sans-abri, et les quelques conflits qui ont été observés dépendraient du comportement de différents agents.

Cette attitude peut s'expliquer d'un côté par le contexte luxembourgeois, que l'on ne pourra pas comparer avec des grandes villes comme Paris ou New York et décrite par Smith (1996).

De l'autre côté la fermeture des squats en 2003 pour des raisons « *de sécurité* » qui a sûrement contribué à accroître le « *contrôle* » de la situation à Luxembourg-ville. L'ouverture d'un foyer de nuit pour toxicomanes près de la Gare de Luxembourg, et, plus récemment, d'une salle de consommation dans le même bâtiment, ainsi que l'ouverture d'un foyer de nuit et des services pour sans-abri dans la deuxième ville de Luxembourg dans un processus de décentralisation, ont contribué à « *calmer* » la situation.

#### **- Vis-à-vis des services de sécurité privée :**

La visite de terrain effectuée avec la Police nous a conduit dans une galerie « *nettoyée* » au Boulevard d'Avranches où souvent, selon les Policiers, des personnes sans-abri ont l'habitude de passer leurs nuits.

Les galeries, semble-t-il, sont bien surveillées par les services privés de sécurité ce qui a donné lieu à un certain nombre de conflits, sans vouloir généraliser le comportement de quelques agents de sécurité :

« *Ceux du groupe X., ils se sentent un peu forts, et ils ont encore leur chien, ils se sentent forts (...) j'ai effectivement vu qu'il a lâché son chien ...et puis j'ai vu que l'on a appelé les gendarmes et puis il a eu des problèmes parce que son chien n'avait pas de muselière.....il avait enlevé la muselière et lâché son chien sur les gens* ».

(Ce jeune interviewé a fait la remarque concernant les services de sécurité privé : « *Je dois dire que ceux du groupe Y. restent toujours poli* ».)

Un autre témoignage illustre bien l'amalgame qui est fait entre les différents groupes et leurs problématiques :

« *Un soir, j'étais dans la Galerie X., le temps était très dur, ils m'ont parlé..., ils ne m'ont pas touché physiquement, mais avec les mots « sale drogué de merde » ils m'ont dit, mais je ne prends pas de drogues* ». Il existe donc aussi la violence verbale vis-à-vis des personnes sans-abri.

L'observation suivante pourrait expliquer de l'attitude des services de sécurité :  
« *C'est parce qu'ils..., une chose est sûre, les sans abri,.... Ils avaient leur litre de vin ou deux...tout est resté sur place, ils se sont levés le matin et ils sont partis. Ils n'ont pas nettoyé leurs places, les drogués se sont « shootés » et ils ont laissé sur place leurs déchets, leurs seringues et c'était à la galerie où....au Boulevard d'Avranches c'était effectivement le cas (en fait c'était la galerie que nous avons « visitée » avec la police en février vers minuit). Tu pouvais venir le matin et là, les gars de la commune étaient en train d'enlever leurs déchets ».*

Il est évident que les commerçants, les passants et les ouvriers communaux n'apprécient pas ces comportements. L'ouverture d'une salle de consommation contribuera peut être à diminuer ce genre de problème, mais de l'autre côté, l'absence de tout espace privé oblige les toxicomanes et les sans abri de recourir parfois à ce type de pratique s'ils veulent échapper au contrôle exercé par les institutions dans les foyers de nuit et les centres de jours.

#### **- Avec les commerçants :**

Nous avons vu, précédemment, qu'un bon nombre de commerçants sont tout à fait sensible aux problèmes des personnes sans abri en leur aidant d'une façon ou d'une autre.

L'exemple suivant en donne une image plus nuancée :

« *J'ai vu un jeune de 30 ans qui était dans une entrée d'un commerce sans gêner personne. C'était en février, il neigeait, c'était un samedi et le propriétaire est sorti du commerce et a gueulé, et l'autre ne s'est même pas levé et il a reçu des coups de pieds. Il ne gênait personne, et je l'ai vu avec mes propres yeux, qu'après, une femme de 40-50 ans est allée vers lui, il était assis là dehors sur le trottoir dans la neige, elle est venue et elle a dit : vient avec moi on va maintenant boire une tasse de café (...). Il existe différentes sortes de gens, les uns comprennent et les autres ne comprennent pas toute cette problématique ».*

**- Entre sans-abri :** dans la gare, où ils se volent réciproquement la bière et il y a alors des querelles « *alors ils ont commencé des bagarres et puis de façon automatique sont d'abord venus les sheriffs (service privé de sécurité) et puis la Police ».*

Ou encore « *il y en a d'autres, si tu arrives avec des questions alors, d'abord ils voient que tu te trouves dans une meilleure situation qu'eux, alors ils deviennent agressifs si tu ne leur donnes pas une cigarette ou un euro ».*

**- Avec d'autres groupes qui utilisent le même espace public :** Le parc est le lieu de rencontres de plusieurs groupes marginaux, dont les homosexuels, les toxicomanes et les personnes sans abri :

« *...c'est comme dans le parc, essaie une fois d'y aller comme un « sans-abri normal » ... ils te donnent des coups de pied, les homosexuels ils te jettent dehors... »*

**- En dernier lieu les personnes en situation illégale,** elles sont les plus fragiles et se sentent parfois délivrées à la volonté des autorités. Voilà les sentiments d'une

personne vivant 14 ans au Luxembourg, dont 2 ans dans la rue sans jamais avoir reçu des papiers légaux définitifs :

*« Tu n'as pas de sphère privée, tu n'as pas de temps pour toi. Tu dois tout le temps faire attention parce qu'il peut arriver n'importe quoi n'importe quand. (...) Comme de la merde, réellement de la merde, parce qu'ils peuvent me prendre à tout moment. Dans le fond ils peuvent faire avec moi ce qu'ils veulent (...) Je suis totalement dépendant, chacun peut te déplacer comme bon lui semble, tu n'as pas d'indépendance, pas d'autonomie, tu ne peux pas décider ce que tu fais de ta vie ».*

Elle croit ne pas avoir de protection juridique : *« J'ai été battue par des gens que je connais de vue, ils sont connus ici, les autres les connaissent aussi, mais rien ne c'est passé, je n'ai pas de droit ici »*

## 7. Conclusions

La fermeture des squats ainsi que les réactions et actions du gouvernement dans le domaine du sans-abrisme, comme la décentralisation des services pour sans-abri, la participation aux « Peer-Reviews » organisées par la Commission Européenne dans le domaine du sans-abrisme de même qu'une augmentation des places disponibles dans les foyers de nuit et des centres de jour ne peuvent pas être négligés. Le contexte luxembourgeois qui, comparé avec d'autres pays et d'autres villes, a des dimensions plus petites et rend certains problèmes plus appréhendables. Mais beaucoup de problèmes dans le domaine de l'accès au logement et du sans-abrisme attendent d'être résolus.

- L'apparition des services de sécurité privée semble avoir rendu l'accès à certaines places plus difficile, par exemple dans les galeries ou à l'intérieur de la gare de Luxembourg.

Une certaine tolérance de l'autorité publique a été constatée. Cette attitude peut s'expliquer justement avec un certain retour du « *contrôle* » de la situation après la fermeture des squats, l'implantation d'un nouveau foyer de nuit et l'ouverture d'une salle protégée pour injections pour les toxicomanes.

- Les sans-abri, rencontrent un certain nombre de problèmes dans l'espace public, tels que les conflits avec les services de sécurité ou d'autres groupes marginaux comme par exemple dans le parc à Luxembourg-ville et parfois avec des commerçants. Mais il existe aussi des commerçants et artisans qui aident les sans abri en leur donnant des aliments.

- En ce qui concerne le ressourcement en général, les points centraux sont les foyers de jour qui offrent des repas à 1 euro ou même gratuits dans certains cas et qui sont aussi des points de rencontres.

- Une personne interviewée (et ses copains) se déplace hors ville pour « *profiter* » des endroits plus secrets et calmes dans le nord ou le sud du pays.

- Les personnes en situation illégales sont plus concernées par une augmentation du « *contrôle* » de l'espace public parce qu'elles doivent faire attention à ne pas être repérées.

- La constitution d'une sphère privée qui leur confère un sentiment d'être « *chez soi* » est, selon les personnes interviewées pas possible, justement parce que l'espace public peut être pénétré à tout moment par une autre personne.

Mais n'oublions pas que nous n'avons réalisé qu'un très petit nombre d'entretiens et que nous disposons de peu ou pas d'enquêtes spécifiques au sans-abrisme ou relatif au processus de gentrification de la ville de Luxembourg, ce qui rend difficile de produire des résultats fiables.

La spécificité du contexte luxembourgeois rend relativement difficile la comparaison des grandes mégalopoles comme par exemple New York et Luxembourg-ville à l'aide de processus complexes et abstraits comme la gentrification et des concepts comme celui de la « Revanchist City ».

Nous avons essayé de vérifier les phénomènes décrits par Smith (1996, 2002). Nous avons repéré quelques indices, comme par exemple le début d'une gentrification à Luxembourg-ville et la volonté de réurbaniser le centre ville de Luxembourg-ville à l'aide d'un projet d'aménagement général décidé dans les années 1990<sup>5</sup> (et qui est en train d'être revu) par le conseil communal. Ceci a évidemment attiré du capital étranger, s'il n'a pas déjà été présent vu le nombre de banques installées au Luxembourg.

Le niveau de vie élevé, une économie florissante, la présence d'institutions internationales et un territoire limité ont contribué à une explosion des coûts de l'immobilier, à Luxembourg-ville et dans le reste du pays.

La tendance au Luxembourg d'attirer de plus en plus d'immigrants afin de pouvoir payer les pensions dans l'avenir a conduit à des discussions très controversées au début du 21<sup>e</sup> millénaire.

C'est ainsi qu'un débat fut lancé en 2001 pour attirer plus d'immigrants au Luxembourg afin d'augmenter la population totale du Luxembourg à 700.000. Ce nombre d'habitants serait nécessaire pour que le Luxembourg soit à même pour garantir le paiement des pensions dans l'avenir.<sup>6</sup>

En prenant en compte l'évolution actuelle des prix des biens immobiliers au Luxembourg, on pourra facilement s'imaginer les tendances des prix de l'immobilier et les marges de profit à envisager pour les promoteurs et les investisseurs si le Gouvernement luxembourgeois décidera d'atteindre ce nombre d'habitants.

Où serait alors « l'espace public » accessible pour les personnes exclues du logement dans un tel scénario, vu le constat d'un début d'une gentrification et les conséquences qui en découlent ?

## 8. Profils des répondants.

---

<sup>5</sup> [http://www.luxembourg-ville.lu/Plan\\_d\\_am%C3%A9nagement\\_g%C3%A9n%C3%A9ral.html](http://www.luxembourg-ville.lu/Plan_d_am%C3%A9nagement_g%C3%A9n%C3%A9ral.html)

<sup>6</sup> Le 17 janvier 2002, le Premier ministre Jean-Claude Juncker était l'invité d'une table ronde sur l'avenir d'un Grand-Duché de 700.000 habitants, organisée par l'hebdomadaire Woxx dans le cadre de ses débats "Sträitkultur" au café de la Kulturfabrik à Esch/Alzette.

[http://www.gouvernement.lu/salle\\_presse/actualite/2002/01/17woxx/](http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2002/01/17woxx/)

**Tableau 4 : Profil des répondants**

	<b>Homme</b>	<b>Femme</b>	<b>jeune homme</b>	<b>jeune femme</b>
<b>Etat-civil</b>	veuf	célibataire	célibataire	célibataire
<b>Âge</b>	54	34	24	20
<b>Nationalité</b>	Lux	Bosnie	Lux	Lux/Pologne
<b>Sans abri</b>	4 mois	2 ans	a quitté la maison parental à 16 ans	1 an

## 9. Bibliographie

La Constitution luxembourgeoise :

[http://www.legilux.public.lu/leg/textescoordonnes/recueils/constitution\\_droits\\_de\\_lhomme/CONST1.pdf](http://www.legilux.public.lu/leg/textescoordonnes/recueils/constitution_droits_de_lhomme/CONST1.pdf)

Declerck, P. 2001, *Les naufragés*, Paris : Plon

ERA immobilier, *Le marché européen de la transaction immobilière, enquête 2005*, Site Web : [http://www.infinities.fr/dossier\\_presse/ERAeurope.pdf](http://www.infinities.fr/dossier_presse/ERAeurope.pdf)

Gaudron J.-M., 2003, *L'immobilier se maintient bien*, Paperjam, 21 novembre, Site Web : <http://www.paperjam.lu>

Gerber, P., (avec la collaboration de Pruvot M., Université Louis Pasteur, Strasbourg), 2005, *La Ville de Luxembourg, mosaïque socio-résidentielle*, Differdange : Ceps/INSTEAD  
Site Web : <http://www.ceps.lu>

Marpsat M., Firdion J.M. et al, 2000, *La rue et le foyer*, Paris : INED

Ministère de la sécurité sociale, Paramètres sociaux, 2005  
Site Web : <http://www.mss.etat.lu/paramsoc.htm>

Données « *Bornes des prix* » de l'Observatoire de l'Habitat, 2004-2005, Département du Logement du Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, Luxembourg  
Site Web : <http://www.logement.lu/habitat.html>

STATEC, 2005, *Le Luxembourg en chiffres 2005*, Luxembourg : STATEC  
Site Web : <http://www.statec.lu>

Smith, N., 1996, *The new urban frontier, gentrification and the revanchist city*, London : Routledge.

Smith, N., 2002, *New Globalisme, New Urbanism : Gentrification as Global Strategy*, New York : Graduate Center, City university of New York,

Vandermeir M., 2005, *Vision urbanistique*, 1<sup>er</sup> juillet, Paperjam, Luxembourg  
Site Web : <http://www.paperjam.lu>

